

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

## Danse Trad Québec en route vers la désignation de la gigue au patrimoine culturel immatériel du Québec

**MONTRÉAL - Mercredi le 3 mai 2023 -** En tant qu'organisation de référence dans le milieu de la danse traditionnelle au Québec, <u>Danse Trad Québec (DTO)</u> se pose comme l'organisme porteur de la démarche de désignation de la gigue au patrimoine culturel immatériel du Québec, ayant initié la conversation avec plusieurs élus de l'Assemblée Nationale.

Devant quatre artistes du milieu traditionnel, dont Yaëlle Azoulay, présidente de DTQ, une motion pour accélérer le processus de désignation de la gigue a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Nationale le 20 avril dernier, appuyée par tous les chefs de partis.

La députée de Mercier, Ruba Ghazal, qui a porté la proposition, s'est d'ailleurs engagée à défendre la cause de la gigue à l'Assemblée Nationale et à s'assurer de la mise en place d'actions concrètes pour en assurer la pérennité. Une rencontre avec M. Mathieu Lacombe, Ministre de la Culture et des Communications a suivi la séance parlementaire, lors de laquelle il a annoncé qu'un comité d'évaluation a déjà été mis sur pied. Mme Azoulay a pu lui réitérer l'engagement de DTQ à porter le projet.

La réponse du milieu a été très positive et DTQ a reçu de nombreux échos positifs de la part des gigueuses et gigueurs du Québec.

« L'idée est qu'on a besoin de plus de soutien et de reconnaissance de la gigue » souligne Yaëlle Azoulay. « Cette motion, c'est le début du processus et il reste beaucoup de choses à faire, mais Danse Trad Québec est prêt à relever le défi! »

En partenariat avec le Ministère de la culture et des communications du Québec, DTQ prévoit s'engager dans le processus de consultation sur le terrain avec les porteurs de tradition, travailler à l'élaboration d'un plan d'action pour valoriser la pratique de la gigue, le tout en concertation avec les différents organismes œuvrant en gigue tant au niveau local que national.

Une fois la désignation acceptée par le comité d'évaluation et annoncée par le Ministre, DTQ assurera un suivi dans la mise en place du plan d'action.

Comme le souligne Yaëlle Azoulay, « La désignation ne trouve son sens que si le soutien financier et promotionnel est reconduit sur le long terme en adéquation avec les besoins du milieu. »



Danse Trad Québec souhaite rappeler que la gigue est un art rassembleur, fait dans le plaisir et qui trouve sa richesse dans la communauté qui la pratique. Toutes les actions posées devront donc respecter la nature sociale et communautaire de la gigue, tout en reconnaissant sa valeur technique et artistique.

La désignation d'un élément du patrimoine immatériel a été introduite en 2012 dans la loi sur le patrimoine culturel du Gouvernement du Québec. Une pratique doit être reconnue par la communauté, avoir été transmise de génération en génération et encore pratiquée aujourd'hui. Cette définition a été inspirée par celle de la Convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003.

Danse Trad Québec est un organisme regroupant les acteurs du milieu de la danse traditionnelle depuis 2007. L'organisme a comme mission de rassembler et de représenter l'ensemble des intervenants du milieu de la danse traditionnelle au Québec en vue d'en assurer la défense, la promotion et le développement. DTQ offre une formation annuelle destinée aux professionnels de la danse traditionnelle et anime le milieu en organisant plusieurs activités de réseautage. Son conseil d'administration, composé de spécialistes et de praticiens de la danse traditionnelle, est reconnu comme référence dans le milieu.

-30-

Pour suivre les activités de Danse Trad Québec en lien avec le projet de désignation de la gigue, suiveznous sur <u>Facebook</u> ou consultez notre site internet au <u>dansetrad.gc.ca</u>.

Pour toutes questions, écrivez-vous à administration@dansetrad.qc.ca.